



communiqué

N°:
No.: 65

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE 27 MAI 1983

RETRAIT DES FORCES ÉTRANGÈRES DU LIBAN

L'honorable Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a émis aujourd'hui la déclaration suivante concernant le retrait des forces étrangères du Liban.

Le peuple et le gouvernement du Canada ont suivi avec beaucoup d'attention et de préoccupation les événements au Liban. Le Canada a demandé le retrait de toutes les forces étrangères du Liban et le retour à l'autorité civile dans ce pays, afin de permettre au gouvernement libanais de s'attaquer aux tâches essentielles de la reconstruction et de la réconciliation nationales. Le Premier ministre a réitéré cette demande devant la Chambre le 19 mai.

Nous nous réjouissons de la signature d'un accord sur le retrait des Israéliens, qui constitue une première étape essentielle du processus, et nous espérons que cet accord sera mis en vigueur le plus tôt possible. Nous avons adressé des félicitations au secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, pour l'aide indispensable apportée par le gouvernement américain à la conclusion de cet accord et pour l'efficacité de ses propres interventions dans les derniers stades de la négociation.

Nous suivons de près les pourparlers en cours entre les gouvernements libanais et syrien sur la situation, et formulons l'espoir qu'ils déboucheront sur une issue heureuse afin que toutes les forces étrangères présentes au Liban soient retirées dans les meilleurs délais. Il importe que dans l'intervalle toutes les parties concernées agissent avec la plus grande prudence, afin de réduire les tensions dans la région.